

Formula 1 Louis Vuitton Grand Prix de Monaco 2026

Du 4 au 7 juin 2026

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCOSTAGE TENDERS

La SEPM délivre gratuitement des autorisations d'accostage pour les tenders des navires bénéficiant d'une place d'amarrage dans les Ports de Monaco :

- Une autorisation pour les navires d'une longueur hors tout n'excédant pas 20 m ;
- Deux autorisations pour les navires d'une longueur hors tout supérieure à 20 m. Les macarons seront délivrés par la SEPM dès que l'emplacement définitif du navire bénéficiaire aura été déterminé.

La longueur **hors tout** maximale des tenders autorisés à embarquer/débarquer des passagers à l'intérieur des Ports est de :

- **Pour le Port Hercule :**
 - o **9.00 m maximum** pour l'ensemble du port.
 - o **12.00 m maximum** pour les zones *Touch & Go* suivantes :
 - Quai de la station d'avitaillement,
 - Barge REDBULL (uniquement réservée aux tenders affrétés par REDBULL),
 - En bout du ponton flottant HX devant la Capitainerie,
 - Sur le ponton du Monaco Ports Lounge (uniquement réservé aux tenders autorisés).
- **Pour le Port de Fontvieille :**
 - o **12.00 m maximum** pour les zones *Touch & Go* situées en bout de panne A devant la Capitainerie.

→ En cas de doute sur la longueur, un contrôle sur site sera effectué. Le dépassement de la longueur déclarée entraînera le retrait immédiat du macaron.

La dépose des passagers à l'arrière des navires amarrés au quai des Etats-Unis ne peut se faire qu'en dehors des épreuves.

La dépose des passagers sur les navires amarrés dans la Marina du Yacht Club de Monaco est strictement réservée à leur clientèle.

Le port du coupe-circuit est obligatoire pour tous les pilotes des tenders en navigation dans les eaux monégasques.

Une seconde personne capable d'assister le pilote DOIT être à bord afin de faciliter les opérations d'accostage, d'embarquement et de débarquement des passagers. Le port d'un brassard, remis à chacun lors du retrait du macaron à la Capitainerie, est obligatoire afin que la SEPM et les autorités puissent les identifier facilement.

En cas de non-respect de ces prescriptions, les macarons seront retirés immédiatement.

Aucune demande ne sera traitée sans les documents suivants :

- Certificat d'immatriculation du tender,
- Attestation d'assurance en cours de validité.

Il est impératif de faire une demande par bateau, et ce avant le [vendredi 24 avril 2026](#)

L'autorisation d'accostage ne dispense pas d'effectuer les démarches administratives nécessaires auprès des autorités compétentes.

Nom du navire bénéficiant d'un poste d'amarrage durant le Formula 1 Louis Vuitton-Grand Prix :

--

Nom du tender # 1 :

--

Longueur hors tout :

Largeur :

--	--

Nom du Propriétaire :

--

Tél. :

E-mail :

--	--

Nom du demandeur si différent :

--

Tél. :

E-mail :

--	--

Nom du pilote responsable du tender si différent :

--

Tél. :

E-mail :

--	--

Nom du tender # 2:

--

Longueur hors tout :

Largeur :

--	--

Nom du Propriétaire :

--

Tél. :

E-mail :

--	--

Nom du demandeur si différent :

--

Tél. :

E-mail :

--	--

Nom du pilote responsable du tender si différent:

--

Tél. :

E-mail :

--	--